

VAISON VENTOUX

infos

JOURNAL D'INFORMATION DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAISON VENTOUX



ON ROULE PLUS DOUX EN
VAISON VENTOUX!

WWW.VAISON-VENTOUX.FR

#ÉDITO



SOMMAIRE

DOSSIER MOBILITÉ



On roule plus doux en Vaison Ventoux !

P.04

Le dispositif de covoiturage et de transport solidaire

P.06

Tous à vélo en Vaison Ventoux !

P.08

La véloroute de l'Ouvèze

P.10

Une année 2025 exigeante et charnière !

En ce début d'année 2025 faite de forts vents contraires en matière de finances publiques nationales, notre intercommunalité a un rôle majeur à jouer.

Plus proche du terrain que jamais, elle aura à cœur de continuer à appliquer une saine méthode de gestion afin de disposer d'une réelle marge de manœuvre financière.

Ainsi, elle continuera à attribuer des financements directs à chaque commune membre au travers d'un dispositif appelé fonds de concours. Les maires auront ainsi une capacité d'action complémentaire pour financer des projets concrets.

L'intercommunalité mènera également de très grands chantiers d'investissement. D'abord la livraison du Pôle culture-jeunesse - regroupant en un même site, à proximité de la Cité scolaire de Vaison, l'école de musique, l'école de danse, le Club Jeunes et le service Vaison Ventoux Sports - constituant le plus gros chantier jamais mené par l'intercommunalité. En outre, attendu depuis des années, le chantier de la véloroute reliant Sablet à Mollans-sur-Ouvèze, en passant par Séguret, Vaison-la-Romaine, Crestet et Entrechaux, débutera ces prochains mois en collaboration avec le Conseil départemental. Les équipes de la Communauté de communes continueront également à œuvrer pour l'emploi en travaillant notamment au développement de zones d'activités à Mollans-sur-Ouvèze, à Sablet et à Vaison-la-Romaine.

Fait notoire, les réalisations communautaires se feront une année de plus sans aucune augmentation des taxes locales (taxe sur les ordures ménagères, taxe professionnelle...) ni des tarifs des services déployés (crèches, accueil de loisirs, Club Jeunes, déchetteries...).

Naturellement, les élus se tiennent à votre disposition pour toute question ou attente concernant les différents services assurés par Vaison Ventoux. Méthode et proximité guideront tout particulièrement en 2025 l'action de vos élus Vaison Ventoux.

Jean-François PÉRILHOU
Président de la Communauté de communes Vaison Ventoux.

#L'ACTU



- La 1^{ère} pierre du Pôle culture-jeunesse -

Mardi 12 novembre 2024, le président de la Communauté de communes, Jean-François Périlhou, était accompagné de Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse, et de Dominique Santoni, Présidente du département de Vaucluse, pour poser la première pierre du futur Pôle culture-jeunesse intercommunal implanté à Vaison-la-Romaine, quartier Brusquet. Le futur bâtiment étant construit en ossature bois, la première pierre était symboliquement représentée par un panneau de structure isolante avec laine de bois. Le chantier va s'étendre sur toute l'année 2025. La phase d'aménagement intérieur prendra ensuite le relais pour une ouverture au public courant 2026.



- Micro-crèche de Rasteau : c'est ouvert ! -

Depuis le 10 février, la nouvelle micro-crèche intercommunale a ouvert ses portes pour accueillir les premiers enfants. Leur nombre va évoluer de manière progressive dans les prochains mois pour atteindre la capacité d'accueil maximale de douze places. Après un an de chantier, c'est un équipement très utile pour les familles du territoire qui a été livré par la Communauté de communes avec le soutien de la CAF de Vaucluse. Il vient compléter l'offre de places existant dans les crèches et auprès des assistantes maternelles. Suivez notre prochain numéro pour découvrir le dossier spécial dédié à la micro-crèche !

#LE CHIFFRE



350

c'est le nombre de places en accueil collectif ou individuel proposées pour faire garder son enfant en Vaison Ventoux (crèches, assistantes maternelles, MAM...).



DOSSIER | Mobilité

ON ROULE PLUS DOUX EN VAISON VENTOUX !

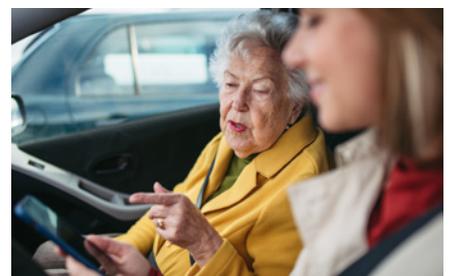
Vélo, covoiturage : l'intercommunalité se mobilise pour faciliter la mobilité des habitants et des visiteurs en diversifiant des modes de transport plus vertueux et économiques.

En ce début d'année 2025, la Communauté de communes Vaison Ventoux lance plusieurs projets et actions en matière de mobilité douce : le dispositif de covoiturage solidaire ATCHOUM, la construction du premier tronçon de la Véloroute de l'Ouvèze et la Semaine Tous à vélo. Pourquoi cette mobilisation sur la question des transports ?

Faciliter les déplacements

Les élus communautaires ont tout d'abord la volonté d'apporter une réponse aux besoins des résidents de notre bassin de vie. Si nos dix-neuf communes en Vaison Ventoux ont la chance de s'épanouir dans un cadre naturel exceptionnel et préservé, leur implantation éloignée des grands axes routiers et leur faible densité de population rendent

complexe et très coûteux le déploiement d'un réseau de transports en commun. Les déplacements pour aller travailler, étudier, se rendre à un rendez-vous médical ou pratiquer des loisirs peuvent s'avérer problématique pour certains. C'est pourquoi il est utile de proposer des solutions alternatives de transport qui s'adaptent aux besoins, aux pratiques et aux moyens financiers des habitants.



Le covoiturage solidaire ATCHOUM (voir p.6)



Rouler plus doux pour préserver la nature.

Mieux accompagner le vélo

L'intercommunalité souhaite également accompagner avec plus d'efficacité les usages des habitants et le développement d'un tourisme orienté vers les activités de pleine nature. Aujourd'hui, notre territoire voit une évolution importante de la pratique du cyclisme sous toutes ses formes (vélo de route, gravel, vélo tout chemin, VTT, que ces vélos soient avec ou sans assistance électrique) pour des trajets du quotidien, des sorties loisirs ou plus sportives avec l'attrait de sites mythiques comme le Ventoux ou les Dentelles de Montmirail. Pour que la cohabitation entre cyclistes et véhicules motorisés soit la plus harmonieuse et sécurisée, il est essentiel de développer les compétences et la connaissance des règles du « Savoir rouler », tant sur les routes que sur les chemins, et de proposer des itinéraires plus sécurisés.

Rouler plus doux

Sur la question des déplacements, les élus poursuivent leurs engagements face aux enjeux environnementaux qui se présentent de façon de plus en plus pressante. Le covoiturage, la véloroute et l'initiation au « Savoir rouler à vélo » s'inscrivent tous dans cet objectif écologique. Ces transports dits « doux » limitent les gaz à effet de serre. Ils sont également vertueux pour notre santé et notre bien-être grâce à la diminution de la pollution, la pratique d'une activité physique avec le vélo ou le développement des liens sociaux avec le covoiturage. Rouler plus doux, à vélo ou en covoiturage, c'est aussi bon pour notre porte-monnaie grâce aux économies réalisées sur le carburant, l'achat ou l'entretien d'un véhicule !



Apprendre le « Savoir rouler à vélo » aux enfants.

BON POUR L'ENVIRONNEMENT, NOTRE SANTÉ ET NOTRE PORTE-MONNAIE

Se déplacer à vélo ou partager son trajet en covoiturage...

→ **C'EST UN ACTE POSITIF POUR L'ENVIRONNEMENT** : vous réduisez les gaz à effet de serre.

→ **C'EST EXCELLENT POUR VOTRE SANTÉ ET VOTRE BIEN-ÊTRE** : réduction de la pollution, activité physique accrue avec le vélo, liens sociaux renforcés avec le covoiturage.

→ **C'EST ÉCONOMIQUE** : vous diminuez vos dépenses.

“ Avec le covoiturage solidaire, le premier tronçon de la Véloroute de l'Ouvèze et ses actions autour du vélo, l'intercommunalité veut promouvoir encore davantage les mobilités douces. ”

UN DISPOSITIF DE TRANSPORT SOLIDAIRE ET DE COVOITURAGE

La Communauté de communes se dote d'une toute nouvelle solution de mobilité : ATCHOUM. Il s'agit de faciliter les déplacements des habitants de notre bassin de vie grâce à deux services proposés : le transport solidaire et le covoiturage entre habitants.

Atchoum. La mobilité solidaire

ATCHOUM, qu'est-ce que c'est ?

C'est une solution qui permet de mettre en relation, grâce à un site internet et un centre d'appel téléphonique, les habitants souhaitant effectuer ensemble un trajet en voiture. Mais ATCHOUM est bien plus qu'une simple plateforme de covoiturage. C'est un dispositif qui souhaite favoriser l'entraide générationnelle tout en réduisant l'impact économique et environnemental de nos déplacements. Grâce à ATCHOUM, il devient plus facile de partager un trajet avec un voisin, un ami, ou même de faire de nouvelles rencontres tout en économisant sur les coûts de transport.

En investissant pour développer ce dispositif sur nos communes, l'intercommunalité souhaite tout à la fois

faciliter nos modes de transport, rendre moins coûteux, encourager la solidarité entre les habitants, lutter contre l'isolement et agir pour l'environnement.

Près de 27000€ sont investis pour développer le covoiturage avec ATCHOUM, financés pour moitié par la Communauté de communes et pour l'autre moitié par l'État via le Fonds vert.

Comment ça marche ?

ATCHOUM propose deux services différents présentés page suivante.

À **NOTER** : seules les personnes qui habitent sur l'intercommunalité peuvent bénéficier du transport. Pour véhiculer, aucun critère d'habitation n'est requis.

“ Dès le 1^{er} avril 2025, le dispositif de transport solidaire ATCHOUM sera opérationnel en Vaison Ventoux ! ”

**DEVENEZ
CHAUFFEUR
SOLIDAIRE !**



Vous avez du temps ? Vous êtes senior depuis peu ? Vous souhaitez vous rendre utile ? Devenez chauffeur pour le transport solidaire en vous faisant connaître dès maintenant auprès d'ATCHOUM !



LE TRANSPORT SOLIDAIRE ATCHOUM

C'EST QUOI ?

ATCHOUM met en relation des conducteurs volontaires pour assurer le transport de passagers en difficultés, les seniors isolés et les personnes à mobilité réduite. Il s'agit de déplacements à un moment précis (courses, rendez-vous médical, pharmacie, entretien d'embauche, visite de famille...), depuis le domicile et avec la possibilité d'effectuer un aller-retour. Le conducteur est indemnisé.

Vous souhaitez être utile et aider ceux qui ont des problèmes pour se déplacer ?

→ Indiquez dès maintenant auprès d'ATCHOUM vos disponibilités pour réaliser des trajets.

Vous n'avez pas de véhicule ou vous rencontrez des difficultés pour effectuer un trajet ?

→ Dès le 1^{er} avril, faites connaître vos besoins auprès d'ATCHOUM.

COMMENT CONTACTER ATCHOUM ?

Par téléphone au **0806 110 444** (coût d'un appel local, service d'appel gratuit) ou via le site internet (www.atchoum.eu).



ATCHOUM s'occupe ensuite de mettre en relation conducteurs solidaires et passagers non-véhiculés ou isolés. C'est une façon concrète de renforcer le lien social et de lutter contre l'isolement !

COMBIEN ÇA COUTE ?

Dans le cas du transport solidaire, l'indemnisation du conducteur est plus importante que le covoiturage étant donné le détour volontaire réalisé par le conducteur.

Un forfait de 3,75 € s'applique de 0 km à 11 kms. Au-delà, s'ajoutent 0,32 € du km.



LE COVOITURAGE ATCHOUM

C'EST QUOI ?



ATCHOUM propose également une solution traditionnelle de covoiturage en mettant en relation des conducteurs et des passagers souhaitant partager un trajet en voiture. Ce peut être un aller simple ou un aller-retour.

COMMENT PROPOSER OU TROUVER UN TRAJET DE COVOITURAGE ?

À partir du 1^{er} avril, le plus simple est de se connecter via le site internet d'ATCHOUM (www.atchoum.eu) qui recense les demandes et les propositions de trajets. Vous pouvez aussi contacter ATCHOUM par téléphone au 0806 110 444 (coût d'un appel local, service d'appel gratuit).

COMBIEN ÇA COUTE ?

Un forfait de 3,75 € s'applique de 0 km à 11 kms. Au-delà, s'ajoutent 0,11 € du km.

COMMENT S'EFFECTUE LE PAIEMENT ?

Pour le transport solidaire, comme pour le covoiturage, *il n'y a jamais d'échange d'argent direct entre le conducteur et le passager* (ni espèces, ni chèque, ni carte bancaire).

Le passager règle le trajet soit :

→ par carte bancaire : en ligne via le site internet d'ATCHOUM ou via le centre d'appel téléphonique.

→ avec des tickets mobilité achetés au préalable dans les mairies ou à la communauté de communes. Ces tickets sont d'un montant unitaire de 1,25 €. Ils comporteront des numéros uniques qui pourront être communiqués directement auprès du centre d'appels ou sur le site internet d'ATCHOUM.

TOUS À VÉLO EN VAISON VENTOUX!



La pratique du vélo prend une place de plus en plus importante sur notre bassin de vie : comment accompagner cette évolution pour qu'elle soit agréable, utile et sécurisée pour tous ?

Le vélo en progression

Ce n'est pas nouveau : Vaison Ventoux et le vélo, c'est une belle histoire qui s'est construite dans le temps avec des paysages superbes et des sites emblématiques ! Mais les dix dernières années ont vu une progression particulièrement significative de la pratique cycliste, plébiscitée par les visiteurs de notre belle région et les habitants. Au niveau des retombées économiques pour nos communes, le tourisme orienté vers les activités de pleine nature, dont le cyclotourisme, est particulièrement porteur.

L'intercommunalité mobilisée

Consciente de ces évolutions, la Communauté de communes souhaite à la fois accompagner une meilleure pratique cycliste sur le territoire et être à la manœuvre aux côtés des socio-professionnels pour développer le cyclotourisme. Dans cet objectif, l'intercommunalité forme les jeunes publics aux bonnes pratiques à vélo, anime une dynamique avec les acteurs économiques, touristiques et partenaires sociaux et co-pilote avec le Département de Vaucluse la mise en œuvre de la Véloroute de l'Ouvèze (voir pages suivantes).

Savoir rouler à vélo

Pour se déplacer à vélo, il est important d'être à l'aise, bien équipé, de connaître le code de la route, les consignes de sécurité et d'avoir les bons réflexes pour adapter son comportement aux situations qui se présentent. C'est pourquoi la Communauté de communes développe l'apprentissage du cyclo pour les enfants depuis trois ans dans le cadre du dispositif « Savoir rouler à vélo ». Le service Vaison Ventoux Sports intervient dans toutes les écoles de notre intercommunalité auprès des CM1 et CM2. Si l'objectif est d'apprendre aux enfants à se déplacer à vélo en autonomie et en toute sécurité pour l'entrée au collège, l'intérêt est également d'intégrer le vélo dans leurs habitudes de déplacement, ce qui contribue à les engager dans un mode de vie vertueux, bon pour leur santé et leur environnement.

Le vélo du côté des pros



Avec son service développement économique et son Office de tourisme, la Communauté de communes souhaite également faciliter une dynamique économique autour du vélo. Dans ce sens, elle travaille à la structuration de la filière vélo avec ses partenaires comme l'agence d'attractivité du Vaucluse (VPA) ou le CPEV (club d'entreprises). Cette démarche collective devrait permettre de développer des activités pour accompagner la pratique cycliste comme des ser-

En avant vers le cyclotourisme !

Les socioprofessionnels du tourisme sont aux avant-postes pour développer le cyclotourisme toute l'année en Vaison Ventoux ! Le 15 octobre dernier, ils étaient une cinquantaine de partenaires de l'Office de tourisme à découvrir la nouvelle stratégie marketing touristique de la Communauté de communes. Celle-ci place la clientèle pratiquant les activités de pleine nature, et notamment le vélo, comme l'une des cibles prioritaires. Le 4 décembre dernier, près de 60 entreprises et partenaires de l'Office de tourisme ont répondu présent à la réunion « Tous à Vélo » organisée par le Club d'entreprises et la Communauté de communes. L'occasion pour eux de montrer leur engouement pour un développement du cyclotourisme notamment, synonyme d'allongement des ailes de saison.

vices de location de vélo, de vente (neuf et occasion), des ateliers de réparation et d'autoréparation. Par ailleurs, en partenariat avec le Club d'entreprises, la Communauté de communes a travaillé au déploiement du programme Employeurs PRO-Vélo, pour favoriser les trajets domicile-travail des salariés.

Le label accueil vélo

40 : c'est le nombre de socioprofessionnels partenaires de l'Office de tourisme qui sont déjà labellisés Accueil Vélo et démontrent ainsi leur engagement pour accueillir les cyclotouristes et faire de notre territoire une terre de vélo toute l'année. Depuis un an, l'Office de tourisme a repris la gestion de ce label et les premières estimations pour 2025 laissent augurer une augmentation de près de 25% du nombre de labellisés !



LA SEMAINE TOUS À VÉLO

Du 19 au 24 mai 2025

La Communauté de communes lance la « Semaine tous à vélo » pour inciter le plus grand nombre à rejoindre la grande communauté des cyclistes. Adopter le vélo pour quelques kilomètres, c'est parfois... l'adopter pour la vie dans de nombreux déplacements du quotidien ! C'est l'objectif du challenge national « Mai à vélo » dans lequel s'inscrit notre manifestation locale.

AU PROGRAMME :

- Du lundi au vendredi : Challenges enfants dans les écoles et en fin de journée.
- Le mercredi :
 - Tous à vélo sur plusieurs circuits réservés aux cyclos proposés par l'Office de tourisme et Vaison Ventoux Sports !
 - Challenges avec les enfants de l'accueil de loisirs.
- Le samedi : Journée mobilité à Vaison-la-Romaine.

Programme détaillé à venir sur www.vaison-ventoux.fr, www.vaison-ventoux-provence.com, et nos réseaux sociaux.

LA VÉLOROUTE DE L'OUVÈZE

Le coup d'envoi des travaux de la Véloroute de l'Ouvèze a été donné en ce début d'année ! Un équipement attendu sur notre bassin de vie.

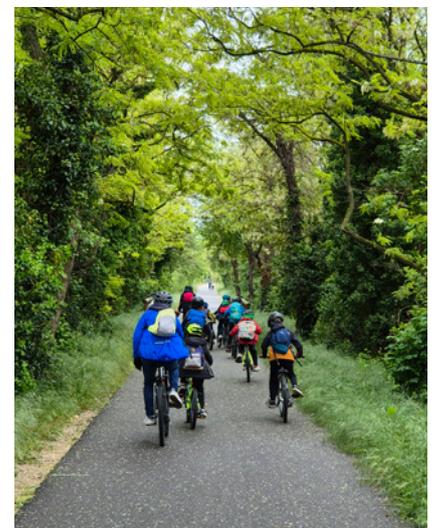


Depuis plusieurs années, la Communauté de communes s'est engagée aux côtés du Département de Vaucluse pour créer la Véloroute de l'Ouvèze. Un projet de longue haleine dont la première partie va voir le jour d'ici l'été 2025. De quoi s'agit-il ?

Un itinéraire le plus sécurisé possible

La véloroute est un itinéraire qui emprunte des portions de route de natures différentes mais dont l'objectif est d'apporter un maximum de sécurité aux cyclistes. Sur le tracé,

on peut circuler à vélo sur des routes partagées avec des véhicules motorisés. Dans ce cas, ce sont les routes les moins fréquentées qui sont fléchées et la présence d'une signalétique adaptée permet de sensibiliser les conducteurs motorisés à la plus grande prudence, notamment sur les intersections ou voies identifiées comme plus sensibles en termes de danger. Autant que possible, la véloroute emprunte également des portions de voies vertes, réservées exclusivement aux déplacements non-motorisés (vélos, piétons, rollers...).



Le tracé de la Véloroute de l'Ouvèze

À terme, la Véloroute de l'Ouvèze reliera Sablet à Mollans-sur-Ouvèze, en passant par Séguret, Vaison-la-Romaine, Crestet et Entrechaux et à proximité de Roaix et Saint-Marcelin-lès-Vaison (voir carte ci-contre). L'itinéraire de 27,3 km empruntera en partie le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer reliant Orange-Vaison-Buis. Il permettra ainsi d'offrir un itinéraire avec des pentes douces et de proposer la connexion la plus directe entre les espaces résidentiels de nos communes et les commerces, les entreprises, les services, les loisirs ou les établissements scolaires. D'ici l'été 2025, c'est le premier tronçon reliant Sablet à Vaison-la-Romaine qui va être créé.



Pour aller plus loin !

La Véloroute de l'Ouvèze est inscrite comme itinéraire structurant au Schéma Départemental Vélo 2019-2025. En s'engageant dans ce projet ambitieux, la Communauté de communes souhaite faciliter et sécuriser dans un premier temps nos modes de déplacement doux sur toute la vallée de l'Ouvèze, tout en nous offrant, ainsi qu'à nos visiteurs, une belle infrastructure pour les loisirs de pleine nature. À l'avenir, l'idée est également de « rouler plus loin » avec l'objectif de relier la Véloroute de l'Ouvèze à la Via Venaissia et à la Via Rhôna, qui relie elle-même le lac Léman à la Méditerranée.

Calendrier prévisionnel

2025

Création du 1^{er} tronçon entre Sablet et Vaison-la-Romaine au niveau du Jardin des 9 Damoiselles.

+ Travaux engagés par le Département au niveau du pont Valentin, sortie de Vaison en direction de Crestet.

2026

Création du 2^{ème} tronçon entre Vaison-la-Romaine et Mollans-sur-Ouvèze.

La signalétique de sécurisation

Les voies partagées seront traitées avec un marquage au sol, en répétition à intervalles réguliers, une signalétique pour le franchissement d'une chaussée par une voie verte et une signalétique intelligente pour les traversées considérées comme dangereuses (panneaux à message variable alimentés par panneau solaire).



Des **chaussidous**, chaussées pour les circulations douces (ci-dessus), viendront compléter ces dispositifs. Un chaussidou partage la chaussée en trois voies : une voie centrale pour la circulation des véhicules motorisés et deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos.

LA VÉLOROUTE EN BREF



- **27,3 km** de long
- **6,9 km** de voie verte
- **20,4 km** de voie partagée
- **Coût** : près de 2 millions d'euros, financés à 80 % avec le soutien de l'Etat, de la Région Sud et du Département de Vaucluse.

ZOOM SUR :

BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?
Faites appel à *Atchoum!*



**ATCHOUM EST
UNE SOLUTION DE
TRANSPORT SOLIDAIRE
ET DE COVOITURAGE**

La Communauté de communes Vaison Ventoux met en place une nouvelle solution de mobilité pour les habitants de ses 19 communes : ATCHOUM. Il s'agit d'une plateforme de mise en relation entre Passager et Conducteur pour faire du covoiturage ou du transport solidaire à la demande : rendez-vous médicaux, activités de loisirs, faire ses courses, se rendre à son travail ou à un entretien d'embauche...

CONDUCTEURS, INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !
PASSAGERS, BÉNÉFICIEZ DU SERVICE DÈS LE 1er AVRIL !

0 806 110 444

Service gratuit + prix appel

www.atchoum.eu



@VaisonVentoux



ccvaisonventoux